

FICHE INDIVIDUELLE DE PRESENCE ACCUEIL DE LOISIRS – AVRIL 2024

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom du responsable :



2024

Accueils de loisirs (merci de cocher votre accueil de loisirs de secteur)

Jean Jaurès mater	<input type="checkbox"/>	Anatole France élem	<input type="checkbox"/>
La Plaine élem	<input type="checkbox"/>	Joliot Curie élem	<input type="checkbox"/>
Paul Langevin mixte	<input type="checkbox"/>	Victor Renelle mater	<input type="checkbox"/>
Sadako Sasaki élem	<input type="checkbox"/>	Max Jacob mixte	<input type="checkbox"/>
		Romain Rolland mixte	<input type="checkbox"/>

Date dépôt du dossier

PERIODE D'AVRIL (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES)	Centre de loisirs journalière	Centre de loisirs demi-journée avec repas		Centre de loisirs demi-journée sans repas	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi

Accueil le matin jusqu'à 9h30

7h30-13h30 11h30-19h 7h30-11h30 13h30-19h

MOIS D'AVRIL 2024

Mercredi	3				
Mercredi	24				

Lundi	8				
Mardi	9				
Mercredi	10				
Jeudi	11				
Vendredi	12				
Lundi	15				
Mardi	16				
Mercredi	17				
Jeudi	18				
Vendredi	19				

ATTENTION CETTE FEUILLE EST A REMETTRE IMPERATIVEMENT AVANT LE **15 MARS 2024**

-> A L'ADRESSE MAIL : preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr

-> DANS LA BOITE D'INSCRIPTION DE VOTRE ACCUEIL DE LOISIRS

-> AU CENTRE ADMINISTRATIF LOUIS PIERNA 47-49 RUE GEORGE SAND 93240 STAINS

N.B : Passé ce délai, comme indiqué dans le guide de préinscription, **toute absence injustifiée sera facturée** sauf raisons dérogatoires accompagnées du justificatif nécessaire transmis sous 48h.

Concernant la facturation « Au forfait », que votre enfant soit présent ou absent, aucune absence ne sera remboursée et ce, même sous présentation d'un justificatif.

Comment compléter sa fiche :

En fonction de vos besoins mettez une croix dans la case correspondante

- Pour une journée complète ⇨ Centre de loisirs journée
- Pour une demi-journée **avec** repas en arrivant le matin ⇨ Centre de loisirs **avec** repas de 7h30-13h30
- Pour une demi-journée **avec** repas en arrivant l'après-midi ⇨ Centre de loisirs **avec** repas de 11h30-19h00
- Pour une demi-journée **sans** repas en arrivant le matin ⇨ Centre de loisirs **sans** repas de 7h30-11h30
- Pour une demi-journée **sans** repas en arrivant l'après-midi ⇨ Centre de loisirs **sans** repas de 13h30-19h00
- Pour une journée complète **sans** le repas ⇨ Centre de loisirs demi-journée **sans** repas de 7h30- 11h30 **et** 13h30-19h00